



Le Conseil Syndical informe les Copropriétaires de Port Saint Ange III

Que s'est-il passé depuis la dernière Assemblée Générale et que se passera-t-il jusqu'à la prochaine ? Voici en gros le thème de cette petite publication. Vous savez tous que la dernière assemblée (page 19 du compte rendu) a élu les membres suivants au Conseil Syndical : M. Bertin Robert, Mme Farenq Denise, M. Kuczer Didier, M. Rabut René, M. Ramos André. Suppléants : Mme Speitel Marlène, M. Toupet Jacques.

Le 8 Août 2011, lors de sa première réunion le Conseil Syndical a élu M. Kuczer Didier Président du CS.

Le Conseil s'est donc mis aussitôt au travail dès la rentrée de septembre et une des premières démarches à été la création d'un Site Internet dédié à une information plus active et continue des copropriétaires. Et d'ailleurs vous pouvez retrouver sur le site cette [petite publication](#) avec l'avantage de pouvoir utiliser les « liens » intégrés qui sont ici soulignés en bleu mais inactifs sur papier.



Vous pouvez désormais suivre sur Internet au jour le jour, ou presque, les travaux du CS et du Syndic.



À propos du Site Internet :

Son adresse : <http://portsaintange.free.fr/c-syndic/accueil.html>

Son contenu: *(Voir aussi explications en page 4)*

- Environ 15 pages permanentes, dont une [page d'accueil et d'orientation](#). (1 page internet (page.html) peut contenir l'équivalent de 3 à 6 pages classiques ou + qui défilent verticalement et disposent d'outils de repérage et de déplacement.



- Plus de 250 fichiers images. Photos ou reproductions de documents. Ci-dessous : aspect du « menu »



- Quelques Vidéos concernant [l'environnement direct](#) de port saint Ange. (Les [tempêtes de novembre](#) et l'invasion de bois et troncs d'arbres divers sur la plage. Les rapports (partiels) de [comptes rendus des AG](#)
- Une [page de liens « Juridiques »](#) permettant à chacun de trouver rapidement sur des [sites officiels](#) les informations juridiques concernant les copropriétés, leur fonctionnement, les droits et devoirs des Copropriétaires.
Une [Page « Contact »](#) permettant aux copropriétaires de s'inscrire sur le site pour obtenir des mises à jour ou des documents semi-confidentiels qui ne peuvent être mis en ligne mais sont à disposition sur demande authentifiée. [Le Règlement de copropriété](#) par exemple. 30 pages au format Acrobat (.pdf) téléchargeable reprenant les bases de fonctionnement des parties communes - droits et devoirs - origines). Cette page « contact » permet également à chaque copropriétaire de poser des questions sur les sujets en cours ou sur toute autre question qu'il souhaite voir mettre à l'étude ou à l'ordre du jour du Conseil syndical.
- Quelques images d'archives sur l'origine de la résidence. Photos de 1975.
- Les comptes [rendus des réunions du conseil Syndical](#) et le suivi des actions et questions en cours. Ou en préparation pour la prochaine AG.

*Ce règlement de copropriété de Port Saint Ange 3, date de 1970. Il y a eu des modifications à l'État Des **Règlement de copropriété** au fur et à mesure de la construction des bâtiments. Mais le règlement « **Règlement de copropriété** et Obligations des copropriétaires » n'a subi lui aucune modification notariée. La partie concernant les règles communes de fonctionnement de la copropriété. La Première partie (extraits seulement ici) concerne l'Origine du règlement, la création de Port Saint Ange, les descriptifs des lots et les définitions générales qui seront reprises ensuite dans la **DEUXIEME PARTIE** pour la pratique réelle du règlement.*

- Des Photos de Parties Communes, [des travaux faits](#) et de [ceux en cours ou à envisager](#).
 - Le [Plan Pluriannuel de travaux](#) et le carnet d'entretien de la résidence.
 - Les 2 pages suivantes présentent des extraits de ce que vous retrouverez sur le site.
- Nota : [Les textes en bleu soulignés](#) sont des liens que vous pourrez retrouver sur la copie « .pdf » de ce document.

Votre nouvelle clef de Hall d'entrée sera opérationnelle

À partir du 29 mars 2012

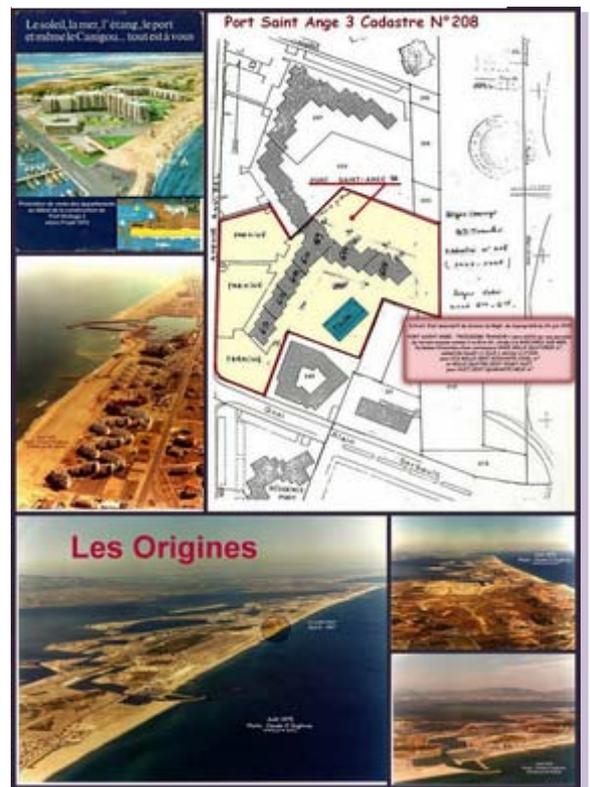
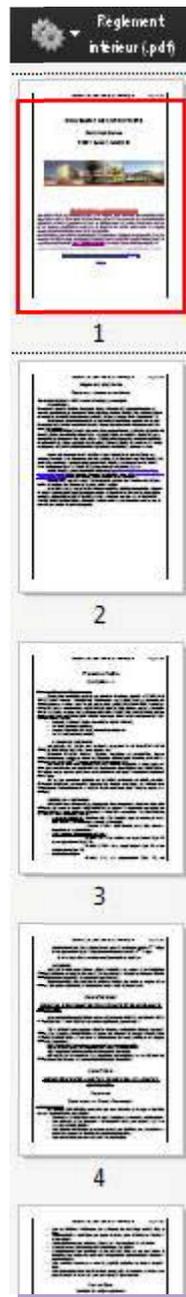
(la 2eme sera à disposition chez le gardien)



Sujets traités ou en cours En 2011-2012 au 7/02/2012

- **Élection CS**
- **Cahier des charges pour travaux de peinture.**
- **Examen comparatif des devis**
- **Comptes de copropriété**
- **Étanchéité Châssis des cages d'escaliers G9 à G15**
- **Aspiromatic cheminée G13**
- **Miroir Parking**
- **Nuisances RDC G13**
- **Étude remplacement portes coupe feu G13-12-11-14-15**
- **Police Piscine (document)**
- **Fuites d'eau portes terrasse G12 et 13**
- **Fuites fissures escalier G13**
- **Défaut étanchéité terrasses G12 et G13**
- **Réparations pavages coursives**
- **Changement portes caves**
- **Règlement de copropriété**
- **Réédition articles 8 à 89 au format .pdf accessible sur le Site Internet**
- **Carnet d'Entretien Résidence**
- **Fissures 6eme G9 (?)**
- **Ascenseurs G9 et G10 ...bonne nouvelle !**
- **Liste non exhaustive.**
-

Voir PV de réunions du CS sur le site Internet



Extrait Annexes du Règlement Intérieur

Ce règlement intérieur (30pages - 89 articles) + annexes est accessible sur le Site internet.

<http://portsaintange.free.fr/c-syndic/origine®lement.html>

De même que ce dépliant avec des liens actifs au format.pdf.

<http://portsaintange.free.fr/c-syndic/CS-reunions/psa-infos-fev-2012.pdf>

Tout ce qui est souligné en bleu est « cliquable »

sur la copie .pdf de ce document.

Quelques explications. Objectifs : Lire l'encadré ci-dessous à gauche des images.

Coût et fonctionnement : Le site, son hébergement, sa mise à jour et sa maintenance relèvent du bénévolat. De ce fait, cet outil d'information ne coûte pas un centime, ni au Conseil, ni au Syndic. Il permet par contre de mettre à disposition des copropriétaires connectés de nombreux documents dont l'impression et l'expédition seraient très coûteux. En ce sens Il est donc générateur d'économies pour votre information.

Ce site Internet doit être l'organe d'information et de communication permanent entre le Conseil Syndical et les copropriétaires de la résidence Port Saint Ange 3.

Il Informe et rend compte du travail du Conseil et de celui du Syndic avec lequel il reste en lien permanent. Il ne se confond pas avec l'information propre du Syndic qui rend lui même compte directement de son action lors des assemblées générales. Il met à disposition de tous, les textes de bases juridiques qui régissent le fonctionnement d'une copropriété pour leur garantir une totale transparence. Il informe des projets de l'exercice en cours et de leur avancement. Il propose un Historique des travaux du Conseil des 3 dernières années ainsi que les principaux extraits des assemblées générales annuelles. Il offre, indépendamment du téléphone et du courrier classique la possibilité de communiquer avec les membres du conseil au travers d'un [formulaire de contact](#) qui transmet en temps réel 7j/7 les questions que vous souhaitez poser .Il reste à votre écoute pour s'enrichir de vos suggestions de contenu

Ci-dessous : Quelques extrait (réduits) de pages du Site actuellement en ligne

